Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 31 (1983)

Artikel: Jacques Gentillâtre à Genève
Autor: Fornara, Livio
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728487

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jacques Gentillâtre à Genève

Par Livio Fornara

Jacques Gentillâtre a séjourné à Genève une année, presque jour pour jour, de juin 1611 à juin 1612. Venant de Montbéliard, où il avait passé plus de douze mois, il était vivement recommandé aux autorités genevoises par le gouverneur de cette ville et, à Genève même, par l'ingénieur du duc de Bouillon, le Sieur de Vendame, que l'on avait consulté pour des questions relatives à la fortification. Son arrivée était donc attendue, et ses capacités et son expérience ne pouvaient qu'intéresser le gouvernement genevois. Très vite, en effet, il entre au service de la Seigneurie. Les autorités lui font largement confiance et donnent, pour ainsi dire, carte blanche à la réalisation du projet qu'il leur avait soumis quelques jours après son arrivée. Cinq mois passent. Les choses commencent à se gâter. «On dit qu'il y pourra avoir du defaut en ce nouvel artifice» rapporte en novembre déjà le Registre du Conseil. Au printemps 1612 rien ne va plus. On procède à des expertises. Les conclusions sont toutes plus ou moins négatives, mais ce qui est pire, à cause surtout des sommes déjà dépensées, on ne sait pas comment «parachever ce qui y reste à faire ny en promettre un asseuré effect». Vers le 20 juin 1612 Gentillâtre est quasiment chassé de la ville. Autant son accueil avait été entouré de marques d'intérêt, autant son départ fut peu glorieux. Pour la Seigneurie l'échec de l'expérience de Gentillâtre laissa un goût amer qui ne l'encouragera pas à recommencer rien de pareil de sitôt.

Cette expérience, dont on avait peu parlé jusqu'à présent, visait la construction d'une pompe hydraulique capable d'élever l'eau du Rhône jusqu'aux fontaines de la ville haute. Les Registres du Conseil, qui en relatent abondamment l'histoire, fournissent, comme on le lira plus loin, un premier témoignage de l'activité de Gentillâtre à Genève.

Jacques Gentillâtre, né en 1578 à Sainte-Menehould (Marne), fut un architecte, un maître-maçon, un ingénieur militaire, et un ingénieur hydraulicien – malheureux dans ce dernier domaine, en ce qui concerne Genève en tout cas. Il est l'auteur d'un important recueil de modèles d'architecture, comptant près de 300 feuillets, véritable album de travail où se côtoient «relevés, modèles, références, projets, variantes» [1]. De cet album, conservé à Londres dans les collections du Royal Institute of British Architects, Rosalys Coope a publié en 1972 un catalogue détaillé [2]. Les quelques indications de lieu ou de nom de propriétaires-constructeurs qui accompagnent parfois ces dessins ont permis à R. Coope de suivre la carrière itinérante de leur auteur. Plus récemment, Liliane Châtelet-Lange en a nuancé la chronologie [3]. Arrivé à Paris vers 1600, il a dû entrer dans l'atelier des du Cerceau ou du moins être en relation directe avec lui. En 1602 il se rend à Troyes puis à Sedan, où probablement il acquiert ses connaissances d'art militaire et où il doit rencontrer l'ingénieur de Vendame qui le recommandera aux Genevois. Il passe ensuite en Lorraine; vers 1603-1604 il entreprend la construction du château des Thons pour le compte de Jean III du Châtelet et modernise celui de Chauvirey. En 1610-1611 il est à Montbéliard, comme ingénieur militaire au service du duc de Wurtemberg, et en 1611-1612 à Genève. On le retrouve à Châlons-sur-Saône vers 1614, à Lacrost en 1615, puis à Lyon en 1617 et 1622 [4]. On a commencé depuis peu à recenser ses travaux, et son importance dans l'histoire de l'architecture maniériste française du début du XVIIe siècle n'a pas encore été évaluée [5].

En écho à l'intérêt que suscite depuis une dizaine d'années l'activité de Gentillâtre, il a semblé utile de rassembler ici les éléments, sources écrites et graphiques, qui attestent de son passage à Genève et de ses travaux pour le compte de la Seigneurie. D'autant plus que depuis la parution déjà lointaine du Schweizerisches Künstlerlexikon qui lui consacre une brève notice, mentionnant le projet avorté d'alimenter les fontaines de la ville au moyen d'une machine hydraulique, est intervenu un élément nouveau concernant directement Genève. Le catalogue de l'album de dessins du R.I.B.A. reproduit le feuillet 97r, où figure une fenêtre accompagnée de la simple mention «Geneve» (fig. 1). Or ce dessin restait jusqu'à présent énigmatique: il représentait un morceau d'architecture non repérable dans les bâtiments anciens de la ville, d'une part, et, d'autre part, il faisait figure d'«élément étranger» aux réalisations architecturales connues du début du XVIIe siècle. On pouvait supposer qu'il s'agissait d'un projet non réalisé. Nous y reviendrons dans la seconde partie de ce bref article.

Sources écrites et sources iconographiques forment ici deux volets indépendants mais curieusement symétriques: l'un, que n'illustre aucun plan ni aucune représentation, touche l'ingénierie hydraulique, l'autre, qui n'a laissé aucune trace dans les documents écrits, l'architecture.

L'activité attestée: l'échec de «l'artifice d'eau»

L'alimentation de la ville en eau de manière permanente et sure a dû être une des préoccupations constantes du gouvernement depuis le XVIe siècle jusqu'à la construction de la machine hydraulique par Joseph Abeille en 1708. Pour la petite République, assurer son autonomie en matière d'approvisionnement en eau potable était un souci complémentaire à celui de se munir d'une fortification efficace. Les fontaines de la ville haute étaient alimentées par des sources captées dans la campagne avoisinante [6]. Cela constituait à l'évidence un point faible dans sa défense en cas de siège: danger de destruction des canaux d'adduction ou d'empoisonnement de l'eau [7]. Le projet de Gentillâtre d'alimenter par pompage dans le Rhône les fontaines publiques, vraisemblablement à l'instigation des autorités, doit être vu davantage dans la perspective de garantir à la ville une meilleure sécurité et une plus grande autonomie que d'établir un service public visant au bien-être des habitants. C'est en tout cas ce qui semble justifier l'attention que lui portèrent les autorités – précisément à un moment où la défense de la ville était une préoccupation quasi quotidienne –, comme leur volonté de poursuivre l'expérience jusqu'au bout malgré les difficultés techniques ou les erreurs de conception, apparues assez tôt.

Les Registres du Conseil [8] contiennent de nombreuses délibérations sur la tentative infructueuse de Jacques Gentillâtre. Réunis, tous ces passages forment un récit intéressant et assez cohérent pour une lecture suivie. Nous les proposons ci-après, dans l'ordre chronologique, avec les quelques autres concernant cet architecte.

«Lettre du baron de Landau. 19 juin 1611

Gouverneur de Monbeliard, du 11 juin, en recommandation d'un nommé Gentillatre architecte et fortificateur. [f. 192]

Jaques Gentillatre. 21 juin 1611

Monsieur le Syndique de Chasteauneuf rapporte que le Sieur de Vendame [9] est prest de s'en aller et loue fort ledit Gentillatre qui est recommandé par le Gouverneur de Monbeliard. Arresté que le Sieur Gallatin parle a luy et sçache à quel salaire et condition il voudra servir Messeigneurs. [f. 192 v°]

Jaques Gentillatre. 27 juin 1611

Maistre architecte venant de Monbeliard a traicté de ses gages avec Monsieur Galatin suivant l'arrest de Messeigneurs a raison de huit ducatons par moys [10]. Arresté qu'il soit retenu audit salaire, et que Paschal soit congedié [11]. [f. 200]

Artifice d'eau. 10 juillet 1611

A esté veu le pourtrait qu'a fait Jaques Gentillatre de son artifice pour faire remonter l'eau du Rosne par toute la ville. Arresté qu'il en face un modelle de boys en petit volume pour en voir la preuve. [f. 209]

Moulin de Madame Manlich. 16 juillet 1611

Monsieur le premier Syndique rapporte que le lieu où est la meule dudit moulin est propre pour faire le rouäge et engin à tirer l'eau du Rosne pour la distribuer par toute la ville; qu'on pourroit y essayer ledit engin à peu de frais en luy payant le louäge de son moulin. Et si l'artifice reüssit, que Messeigneurs luy en feront bastir un semblable moulin de l'autre costé. Arresté qu'on traitte avec elle suivant cest advis [12]. [f. 213]

Plan de la forteresse. 7 août 1611

Ledit Sieur Syndique rapporte que Jaques Gentillatre doit mettre en cire le plan de notre forteresse qu'a laissé Monsieur de Vendame en sorte qu'estant composé de trois lyettes il se puisse rassembler en un [13]. Et que ledit Gentillatre désire qu'on comette quelque seigneur pour luy dire de iour à autre ce qu'il estimera debvoir estre fait à la fortification. Arresté qu'il face ledit plan et qu'on commet Monsieur le Syndique de Chasteauneuf et le Sieur trésorier pour l'ouyr et rapporter. [f. 227v°]

Jaques Gentillatre. 27 août 1611

A esté esleu pour maistre masson, toutes fois sans gages attendu qu'il est d'ailleurs retenu au service de la Seigneurie à huit ducatons par moys. Ains aura les émoluments accoustuméz pour les visites et taxes des immeubles. Et a presté serment [14]. [f. 236v°]

Jaques Gentillatre. 23 septembre 1611

A baillé un memoire, par lequel il remonstre estre requis de louër une boutique au logis du Sauvage, pour faire à couvert les rouäges de son artifice d'eau. Item qu'il est nécessaire de faire plusieurs autres pièces pour ledit artifice. Item de refaire la contrescarpe du Boulevart du Pin vers St Leger. Et de faire murer le bastion du Souiet [Seujet]. Arresté qu'on trouve bon de louër ladite boutique, de faire lesdites pièces et de refaire la contrescarpe. A quoy est mandé au Sieur Controlleur de pourvoir. Au regard de ladite muraille, Messeigneurs se transporteront sur le lieu pour la visiter. [f. 250]

Modelle de fontaine. 5 octobre 1611

Ledit Sieur [le syndic de Chasteauneuf] a rapporté que ceux qui travaillent aux modelles de cest artifice d'eau font de grand' despense, et en a représenté un qu'a fait maistre Claude Antoine. Arresté qu'on sursoit à se resoudre jusques à ce qu'on ayt veu l'autre modelle. [f. 259]

Artifice d'eau. 25 octobre 1611

Monsieur le premier Syndique a rapporté qu'on a desià fait plusieurs pièces nécessaires pour cest artifice, et qu'il en reste encores beaucoup à faire. Arresté qu'on suyve à le parachever. [f. 270v°]

Artifice d'eau. 13 novembre 1611

Monsieur le premier Syndique a remonstré qu'on dist qu'il y pourra avoir du defaut en ce nouvel artifice, mesmes qu'il n'y aura pas assez d'eau en hyver à l'endroit du moulin de la dame Manlich, où on le veut bastir. Arresté qu'on continue le travail de la machine et cependant qu'on fasse visiter les lieux du Rosne où l'eau sera la plus propre pour cest artifice. [f. 282v°]

Tuyaux de l'artifice à eau. 3 mars 1612

Sur l'advis donné par honneste Jaques Gentillatre, qu'il est expédient et commode de les faire passer à travers le logis des Balances entre la place Bel-Air et la Cité affin que la poulse de l'eau ne fasse point de coude, et que cela ne portera aucune incommodité audit logis. A esté arresté qu'on les fasse passer à travers iceluy, les couvrant de terre et pavant dessus. [f. 50]

Canaux de l'artifice d'eau. 15 mai 1612

Estant rapporté que Jaques Gentillatre reiette la cause de ce que sa nouvelle fontaine ne iette pas l'eau assez haut, sur le defaut des canaux de boys, arresté que le Sieur Controlleur face faire lesdits canaux de plomb ou de fonte, ainsy que ledit Gentillatre estimera plus expédient. [f. 113v°]

Jaques Gentillatre, artifice d'eau. 5 juin 1612

Par un mémoire a remonstré que par ordonnance des Nobles Seigneurs de la Chambre il a encores voulu faire un fort essay ès canaux de sa nouvelle fontaine, qui ne sont que de boys, avant de les faire de fonte ou de plomb (comme il a cydevant esté arresté à sa requeste) affin d'espargner ceste despence s'il est possible. Mais qu'il est advenu qu'ils se sont fendus en plusieurs endroits pour ne pouvoir soustenir la grand' force et pesanteur de l'eau, tellement qu'il dit estre nécessaire de faire les corps de ladite fontaine de plomb ou de fonte. Sur quoy a esté considéré que ladite despence ne sera pas petite, mais principalement que l'on ne void point d'asseurance que cest artifice doibve mieux reussir après que lesdits canaux auront esté faits de fonte qu'ils font à present, estants de boys et bien faits. Mesmes a esté rapporté par aucuns que le Drolle ou Paschal offrent de le faire bien aller à leur despens sans rien demander qu'après que l'artifice aura reussy. Arresté que les Seigneurs de la Chambre oyent lesdits Paschal et le Drolle et les deux charpentiers qui y ont travaillé pour sçavoir s'ils estiment que ceste machine puisse estre accommodée pour faire son effect, et comment. [f. 137]

Jaques Gentillatre. 6 juin 1612

Monsieur le Syndique Savyon rapporte qu'il a remonstré à bon escient à Jaques Gentillatre la faute qu'il a faite, d'avoir entrepris ceste nouvelle machine ou artifice d'eau duquel on void qu'il ne peut venir à bout. Que s'il est asseuré que l'ouvrage puisse reussir, il doit pour le moins faire offre d'avancer à ses despens la façon des canaux de métal qu'il veut y estre faits, laquelle on luy remboursera quand la fontaine ira bien. Mais ledit Gentillatre ny veut entendre disant qu'il n'en a pas les moyens, et insistant tousiours à ce que Messeigneurs facent ceste despence. Arresté qu'on sursoye d'entrer en ces frais, mais que les Seigneurs de la Chambre oyent Paschal, le Drolle et les charpentiers qui ont travaillé à ceste machine pour adviser à ce qu'il sera plus expédient de faire et aux moyens de faire reussir cest artifice. [f. 140]

Artifice d'eau. 8 juin 1612

Les Nobles Seigneurs de la Chambre rapportent avoir appellé Paschal et le Drolle suyvant l'arrest de samedy, mais que ledit Drolle leur a dist que cet artifice n'est de son estat et ny veut rien entreprendre, seulement y trouve de la faute en l'assiette des tuyaux. Paschal y trouve aussy de la faute toutesfois dict n'avoir encores veu toute la machine par le menu. Arresté qu'on la luy fasse voir et qu'on parle aussy à Maistre Simonnin et aux deux charpentiers qui y ont travaillé. [f. 141]

9 juin 1612

Les nobles Seigneurs de la Chambre rapportent avoir fait voir par le menu à Paschal les pièces de cest artifice d'eau et qu'il trouva que les souspapes n'estoyent pas bien mises. Mesmes ils en trouvèrent une qui ne iettoit point d'eau, laquelle il ostat et promist la refaire dans trois iours. Monsieur de Chasteauneuf adiouste que Josué l'un des deux chapuys [charpentiers] qui y ont travaillé luy a dit estre impossible que ceste machine fasse monter l'eau plus haut que la Tartasse. Arresté qu'ils oyent ledit Pascal, lesdits chapuys et les autres ingénieux par ensemble suivant les précédents arrests, pour sçavoir d'où vient le déffaut, s'il y peut avoir du remède et si quelcun d'entreux veut entreprendre d'en venir à bout. [f. 142]

Jaques Gentillatre. 10 juin 1612

A esté remonstré que voyant son artifice d'eau ne reussit pas, et que Messeigneurs sont malcontents de luy parce qu'il les a mis en de grands despens pour un ouvrage duquel il ne peut venir à bout, il pourroit se retirer d'icy et emporter le plan de la ville que Monsieur de Vendame a dressé et le modelle de toute la ville qu'il a commencé de faire en cire. Arresté que Monsieur de Chasteauneuf ayt charge de retirer de luy lesdites deux pièces au nom de la Seigneurie [f. 142]

Artifice d'eau, machine pour les fontaines. 12 juin 1612

Les Nobles Seigneurs Commis en la Chambre des Comptes ayant rapporté que, suyvant les arrests de Nosseigneurs, ils ont appelé et ouy par diverses fois Jaques Gentillatre, les charpentiers, maistres massons et ingénieux de ceste ville pour sçavoir d'où vient le défaut de ceste machine entreprise par ledit Gentillatre et s'il y auroit point de remède et moyen de la faire réussir. A quoy ils disent n'avoir esté satisfaits par lesdits ingénieux et architectes, qui ne leur ont rendu aucune response certaine et résolue, et principalement n'ont voulu entreprendre à leurs despens de parachever ce qui y reste à faire ny en promettre un asseuré effect. Tellement qu'ils esti-

ment estre nécéssaire que Messeigneurs les oyent, affin de se résoudre sur ces incertitudes. Et à ces fins ils ont fait appeller et comparoistre ledit Gentillatre, Paschal, Gardet dict le Drolle, maistre Claude Antoine, maistre Antoine, maistre Simonnin, maistre Rambert, les deux chapuys estrangers qui ont travaillé à ceste machine, le Sieur Procureur general, le Sieur Controlleur et encore maistre Claude Flamand, ingénieux venu hier de Monbeliard. Tous lesquels après avoir veu ladite machine et entendu ce que ledit Gentillatre propose (c'est assavoir qu'il faut que les corps soyent faits de plomb et les batteries de fonte et que cela estant fait l'artifice réussira), ont declaré qu'ils y trouvent plusieurs défauts, notamment maistre Claude Flamand a dict que ledit artifice doit estre fait comme celuy de Monbeliard et que c'est chose faicte et asseurée. Lesdits deux chapuys ont dict qu'ils en ont cydevant fait un modelle en ceste ville qui faisoit monter l'eau bien haut, mais que les batteries faites par ledit Gentillatre n'ont pas rapport à celles dudit modelle, et qu'il fait monter l'eau d'un calibre trop gros, que cela estant corrigé ledit artifice réussira. Sur ces diverses opinions a esté arresté que demain sur l'après disnée lesdits deux charpentiers feront iouër leur modelle chez Monsieur de Chasteau neuf, en présence de Messeigneurs et des susdits maistres. Item que ledit maistre Claude Flamand dressera un mémoire de la despense qu'il conviendroit faire pour dresser icy une machine telle que celle de Monbeliard et pour combien d'argent il voudroit l'entreprendre. [f. 144v°]

Mr claude Flamand, machine ou artifice d'eau. 15 juin 1612

Messieurs de la Chambre des Comptes rapportent que maistre Claude Flamand ayant veu ceste machine de Gentillatre et le modelle des deux charpentiers qui y ont travaillé, dict ne pouvoir comprendre que cela puisse réussir et n'y sçavoir aucun remède. Mais que si Messieurs désirent avoir de l'eau du Rosne çà haut il offre de faire un instrument comme est celuy de Monbeliard par le moyen duquel on aura autant d'eau qu'il y en vient aux fontaines de la ville. Et par son mémoire trouve que les ferrements, la fonte et autres semblables engins qu'il fera faire à Monbeliard à meilleur marché et mieux qu'en ceste ville ne reviendront qu'environ à cent cinquante ducatons. Et que le port coustera fort peu, parce qu'il les fera voitturer par les mesmes chariots qui apporteront les engins d'un pont levis qu'il doit faire audit Montbeliard pour le chasteau de Bayoye [Bavois] situé au pays de Vaux et appartenant au Sieur Joseph Morlot. Qu'au surplus la grand'rouë et quelques autres rouäges de la machine faite par Gentillatre serviront. Qu'il avancera les frais desdits engins et n'en demande aucun remboursement ny récompense de son artifice sinon six mois après qu'il aura réussy et que l'effect en aura esté esprouvé. Sur ce, estant considéré qu'il fait des offres bien pertinentes, qu'il a dressé et entretient ailleurs de telles machines et partant qu'en ayant la pratique d'icelles, il y a subiect de se confier en ses promesses qui ne cousteront rien à ce public au cas qu'elles ne réussissent pas bien et que d'ailleurs on en void point d'apparence à ce que ledit Gentillatre et les autres charpentiers veulent faire croire. A esté arresté que Monsieur le Trésorier sçache particulierement dudit maistre Claude à peu prez quelle récompense il désirera de Messeigneurs, et s'il y a point d'autre endroit du Rosne où l'on peut poser ceste machine pour y avoir de l'eau ou meilleure ou plus abondante en toute saison, et aussy pour espargner le moulin de Madame Manlich. Arresté aussy que ledit maistre Claude Flamand soit deffrayé aux Balances et qu'on luy donne demye douzaine de ducatons pour son voyage. Item que s'il veut, avant son départ faire un essay de son artifice, qu'on le luy permet [15]. [f. 146]

Jaques Gentillatre. 19 juin 1612

Parce que Noble Aymé de Chasteauneuf n'a encores retiré de luy les plans qu'il a de la ville, suivant l'arrest du 10e de ce moys, arresté que les Nobles Seigneurs Rigot et Voysine les aillent tous retirer et à ces fins qu'ils voyent ses coffres et cela fait qu'il soit congédié». [f. 153]

1. Jacques Gentillâtre, album de dessins d'architecture conservé au R.I.B.A., feuillet 97r (détail). En haut à droite, la fenêtre à fronton, dans laquelle figure la mention «Geneve».

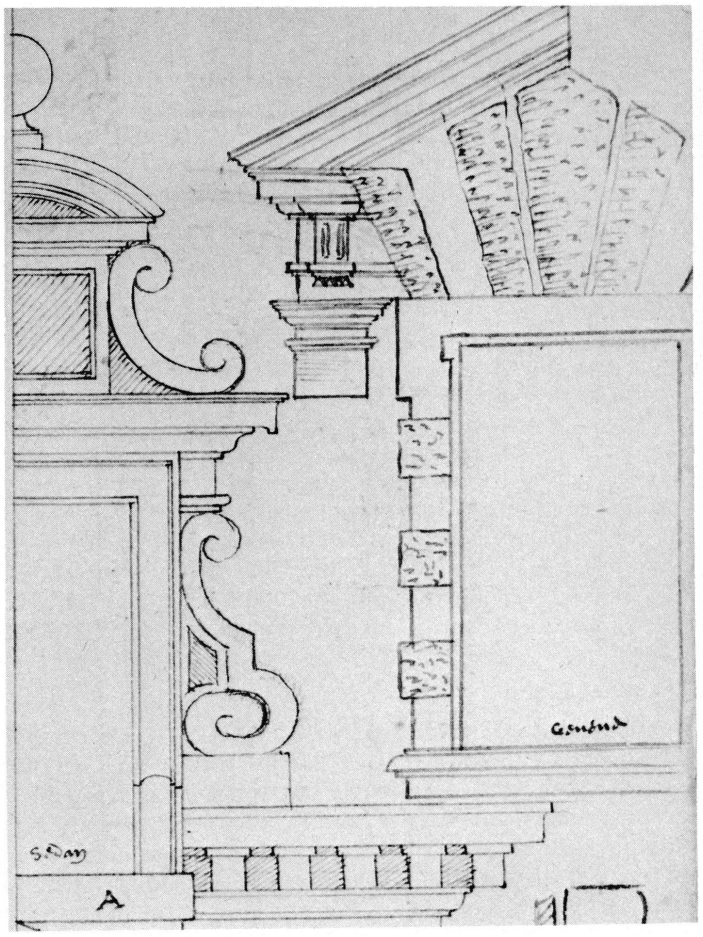

Pour Alfred Bétant [16] cet essai venait simplement s'ajouter à la série d'échecs ou de projets inaboutis de construire, avant la machine de Joseph Abeille, une grande pompe d'alimentation des fontaines. Mais il manque de relever deux points d'intérêt, au moins, qui différencient cet essai des autres. Il s'agit d'abord de la tentative la plus sérieuse entreprise avant 1708. Le projet a été réalisé – sous forme de modèle réduit, «pour en voir la preuve» dit le Registre – et testé à plusieurs reprises. Si l'on abandonna finalement c'est faute d'avoir trouvé un ingénieur disposé à reprendre et corriger le travail déjà fait et garantissant un résultat. La Seigneurie s'était mise en frais: elle avait financé main-d'œuvre, locaux et matériel. Cet échec explique sans doute la méfiance du gouvernement face aux propositions qui lui seront soumises par la suite. En second lieu on n'a pas souligné la précocité, pour notre région du moins, que présentait cet ambitieux projet. La référence la plus citée dans ce domaine, qui par ailleurs semble curieusement mal connu [17], reste la Machine de la Samaritaine à Paris, construite en 1603-1608. A l'époque Montbéliard possédait depuis peu une machine hydraulique, dont le réseau de canalisations nécessita en 1613 d'importantes réparations [18]. Celle que Gentillâtre proposait à Genève était différente, selon les experts, de celle de Montbéliard, que notre architecte avait sans doute dû voir au cours de son séjour dans cette ville. S'agissait-il d'une variante adaptée aux conditions locales, d'une innovation technique peut-être insuffisamment mûrie? L'absence de plans dans les archives genevoises et la disparition du modèle de la machine, rangé à l'Arsenal après le départ de son inventeur [19], laissent malheureusement dans l'ombre tout l'aspect proprement technique du projet, le seul, en définitive, à permettre une appréciation des qualités d'ingénieur de Gentillâtre [20].

Après le fiasco de cette expérience, les promesses non tenues de Claude Flamand achevèrent de désillusionner les Genevois. A preuve, cette autre mention du Registre du Conseil de 1617, qui vient en épilogue à toute cette affaire:

«Lettre de Monsieur Anjorrant. 5 novembre 1617

[...] au surplus il envoye le mémoire d'un Ecossois nommé Monsieur Simpson et d'un gentilhomme dauphinois, lesquels luy ont offert d'entreprendre d'eslever l'eau du Rosne d'un pied de Roy de diamètre pour la despartir par les places et ruës de ceste ville, et offrent faire l'artifice à leurs despens [...]

Lettre audit Sieur.

Luy a esté rescript [...] Quant à l'artifice de l'eau, nous avons cydevant esté deçeus par semblables propositions tellement que notre intention n'est point d'y plus prester l'oreille». [f. 248]

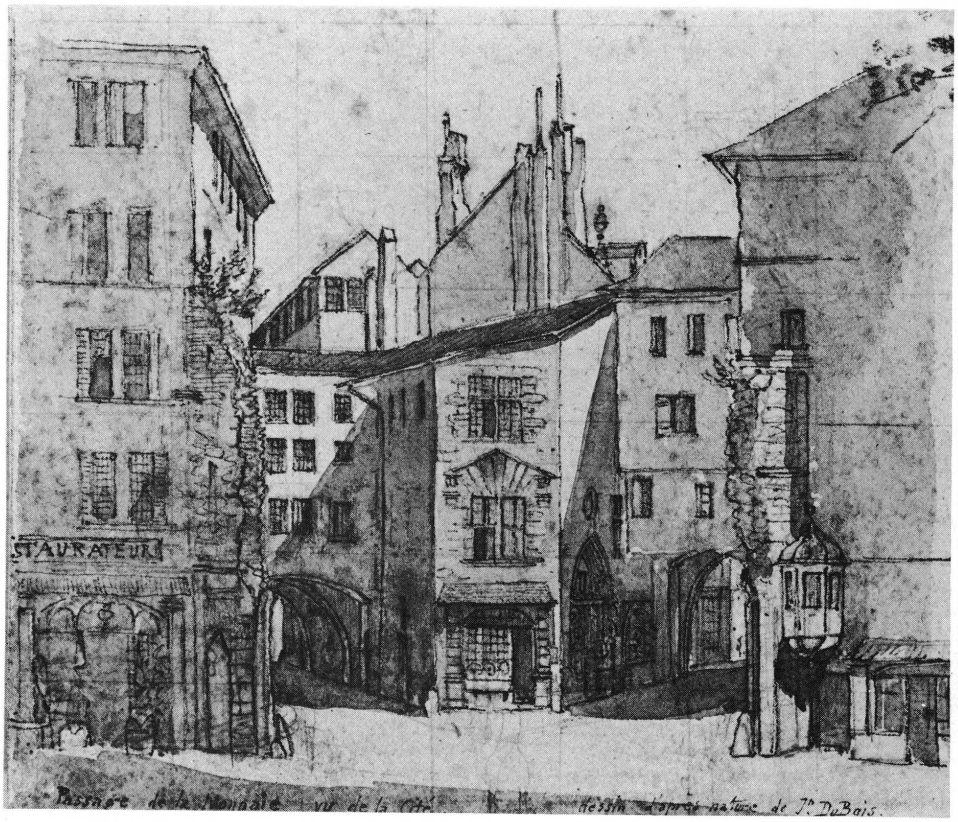

2. Le bâtiment de la Monnaie, au centre, vu de l'ancienne place de Notre Dame, au bas de la Cité. Dessin à la mine de plomb de Jean DuBois. (Collection privée).

Une réalisation supposée: la façade d'angle du bâtiment de la Monnaie

Le feuillet 97r de l'album de Gentillâtre montre dans la partie supérieure droite une fenêtre à crossettes, à chambranle harpé faisant alterner assises planes et assises à bossages rustiques; au-dessus d'un linteau droit règne une plate-bande à claveaux géants traités également en bossages rustiques: trois au centre et deux latéralement, meublant un fronton triangulaire, à base interrompue, qui prend appui aux extrêmités sur une portion d'entablement et un chapiteau-console doriques. Considérée dans la suite des dessins de l'album, cette fenêtre illustre, comme d'autres, l'imagination de l'architecte et la veine maniériste qui le caractérise. Rien de particulier, somme toute, si ce n'est, pour nous, sa localisation, «Geneve», indiquée au bas. Ce dessin posait bien sûr un premier problème d'identification: élément au décor inhabituel pour Genève, introuvable dans les bâtiments subsistants de cette époque, en ville ou dans les environs, on pouvait se demander s'il ne s'agissait pas d'un projet que Gentillâtre n'avait pas eu l'occasion de réaliser. A ce point la question restait ouverte à bien des suppositions.

Or un dessin et une lithographie de Jean DuBois (1789-1849) et un tableau de Georges Chaix (1784-1834), tous non datés, représentant le passage de la Monnaie entre 1825 et 1837 [21], montrent une fenêtre presque semblable, percée au premier étage de l'étroite façade d'angle du bâtiment de la Monnaie [22] (fig. 2, 3 et 4). La comparaison du dessin londonien avec les vues de DuBois révèle des similitudes frappantes, particulièrement ce qui touche au décor. On y retrouve sans peine l'allure générale, le fronton triangulaire largement débordant posé sur des chapiteaux-consoles doriques ou toscans dans lequel s'inscrivent les bossages rustiques de la plate-bande. Les chambranles appareillés en harpe sont identiques. Ces mêmes caractéristiques se retrouvent sur un dessin de Charles Aymonier (1803-1892), non daté (fig. 5), mais qu'il faut accepter avec quelque réserve. En effet, s'il donne une idée plus exacte de la largeur de l'ancienne rue des Allemands et des dimensions de la porte de la Cité, que DuBois dilate exagérément, comme l'indiquent les vestiges de l'arcade, il semble en revanche que son exécution, à en juger d'après les costumes des personnages, soit bien postérieure aux représentations de DuBois, auxquelles il emprunte d'ailleurs des éléments, comme la boutique sur la gauche par exemple. Il est même vraisemblable que ce dessin ait été exécuté bien après la démolition du bâtiment de la Monnaie, ce qui expliquerait les chapiteaux ioniques qu'Aymonier est le seul à représenter. Malgré leurs divergences de détail tous ces témoignages iconographiques s'accordent sur deux différences par rapport au dessin de Gentillâtre: le meneau, au centre de la baie, et le jeu du bossage rustique, alterné et non groupé, de la plate-bande. Nonobstant ces différences et compte tenu du fait que les dessins de cet architecte sont rarement des relevés précis mais bien des modèles de travail ou des variantes de projets réalisés, on peut aisément admettre qu'il s'agit de la même fenêtre que celle qui figure dans l'album londonien.

A examiner de plus près ces vues du XIXe siècle on remarque sur cette même façade que la fenêtre à meneau du deuxième étage et l'arcade du rez-de-chaussée présentent des jambages en harpe et la même alternance de bossages rustiques que la fenêtre du premier étage. Celle-ci n'était donc pas un élément isolé, mais faisait partie d'une composition générale. La lithographie de DuBois indique clairement sur cette façade les assises d'un appareil en pierre de taille, où baies et parement forment un ensemble homogène, alors que les autres devaient être en maçonnerie crépie. Il faut d'ailleurs considérer cette façade dans

3. Jean DuBois, version lithographiée du dessin précédent (fig. 2). Les détails de la façade d'angle du bâtiment de la Monnaie sont rendus de manière plus distincte.

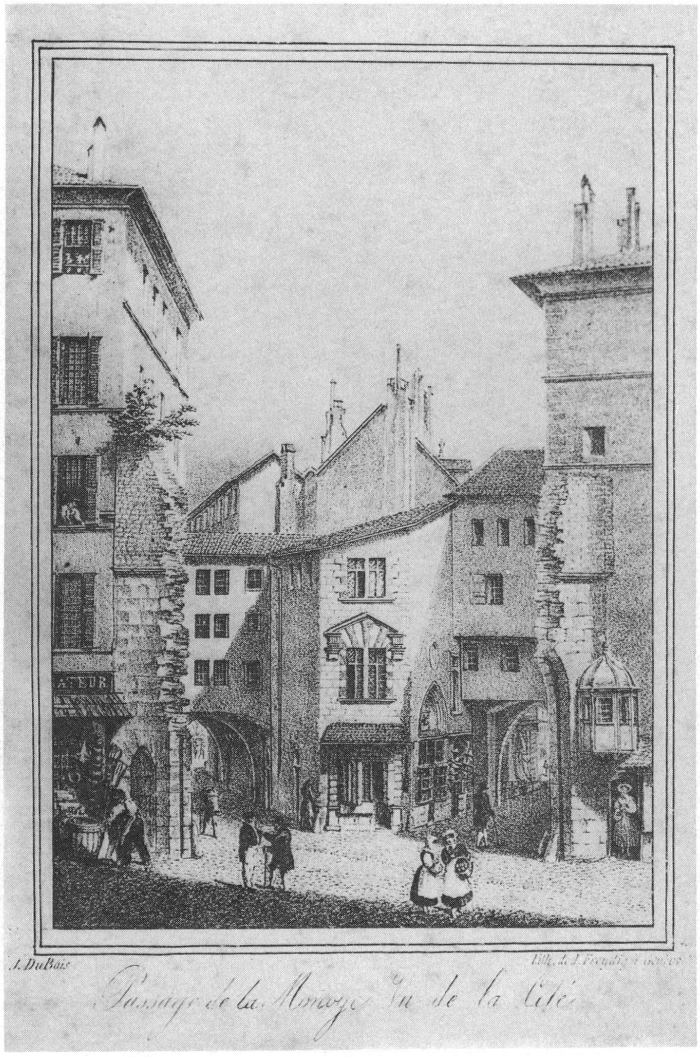

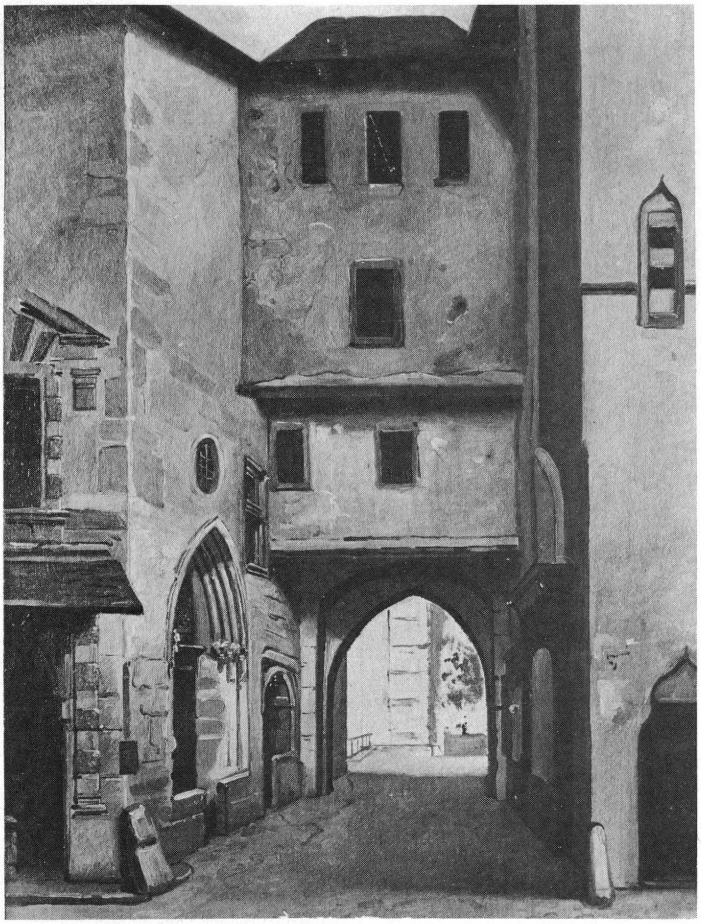

4. Georges Chaix, huile sur toile montrant la porte de la Monnaie. A gauche, le bâtiment homonyme, dont on distingue une partie de la façade d'angle. (Collection privée).

5. L'arcade de la Cité vue de l'extrémité ouest des Rues-Basses. Reconstitution (?) de Charles Aymonier, dessin à la mine de plomb (B.P.U.).

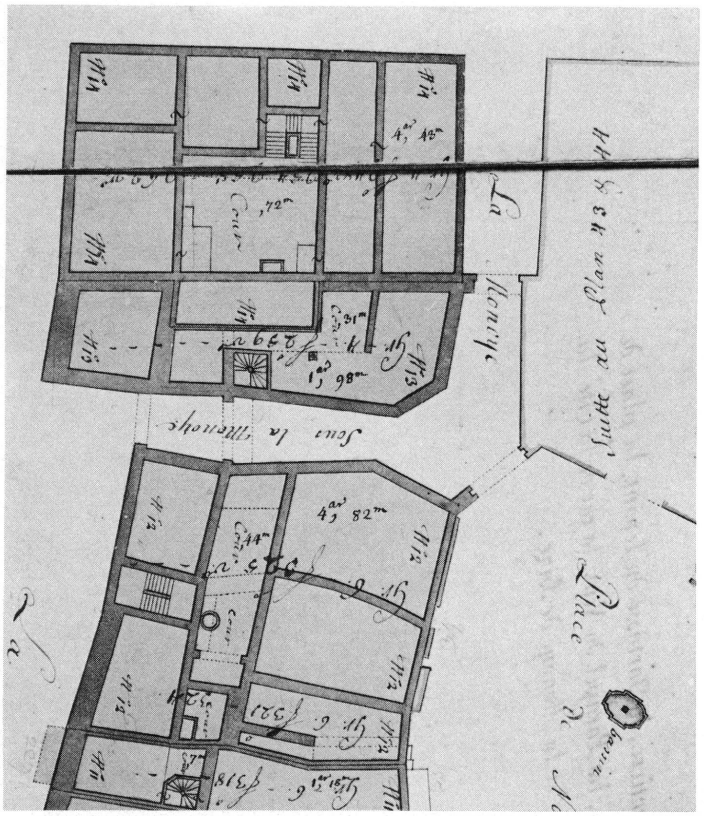

6. Plan Billon, 1726. Les trois portes sont indiquées en pointillé sur le plan. Le bâtiment de la Monnaie est facilement reconnaissable à l'angle coupé. (A.E.G.).

son environnement bâti; c'est de cette manière seulement qu'elle prend toute sa signification, déjà suggérée par Du-Bois qui en fait le motif central de son dessin ou de sa gravure et qu'il éclaire fortement, soulignant encore sa position remarquable à l'axe de la bifurcation. Celle-ci a elle-même une position clé dans les cheminements principaux de la ville. Elle est, de plus, munie de trois portes, la porte du Pont-du-Rhône, la porte de la Monnaie, donnant sur la Corraterie, la porte de la Cité. Elle se transforme en verrou efficace en cas d'alerte (fig. 6). Venant de la Corraterie ou du pont de l'Ile elle est le passage obligé pour la Cité et les Rues-Basses, pour lesquelles elle fait office à la fois d'entonnoir et d'aiguillage dirigeant sur deux sorties de la ville, la porte de Neuve et, sur l'autre rive, la porte de Cornavin. Après la longue perspective des Rues-Basses, aboutir dans cette place-barbacane devait produire un effet de contraste saisissant. C'est précisément là, une fois franchie la porte de la Cité, que se dressait le bâtiment de la Monnaie, placé sur l'arête de la bifurcation. La vue d'Aymonier évoque bien la perception que devait en avoir le passant. Le pan coupé venait adoucir l'angle du bâtiment et souligner l'axe de départition des rues; il introduisait un point d'intérêt dans cet espace défensif et resserré. Il n'est pas étonnant qu'on ait voulu distinguer cette façade d'angle par un décor particulier.

On peut se demander si le parti de l'angle coupé est contemporain des ouvertures, l'arcade et les fenêtres que nous montrent les vues du XIXe siècle, ou bien antérieur. Même en envisageant cette deuxième possibilité il n'est pas exclu que l'on ait rebâti cette façade en même temps que l'on construisait les baies; c'est du moins ce que suggère la différence de traitement et de matériau observée plus haut. Quoiqu'il en soit il faut relever que cette «retouche architecturale» sur l'ancien hôpital de Saint-Jacques du Pont-du-Rhône, devenu la Monnaie, fait preuve d'une certaine volonté d'aménagement et d'embellissement urbains à un carrefour important de la ville.

7. Porte d'ordre dorique par Sebastiano Serlio. (*Tutte l'opere d'architettura di Sebastiano Serlio...*, Venise, 1584, p. 148).

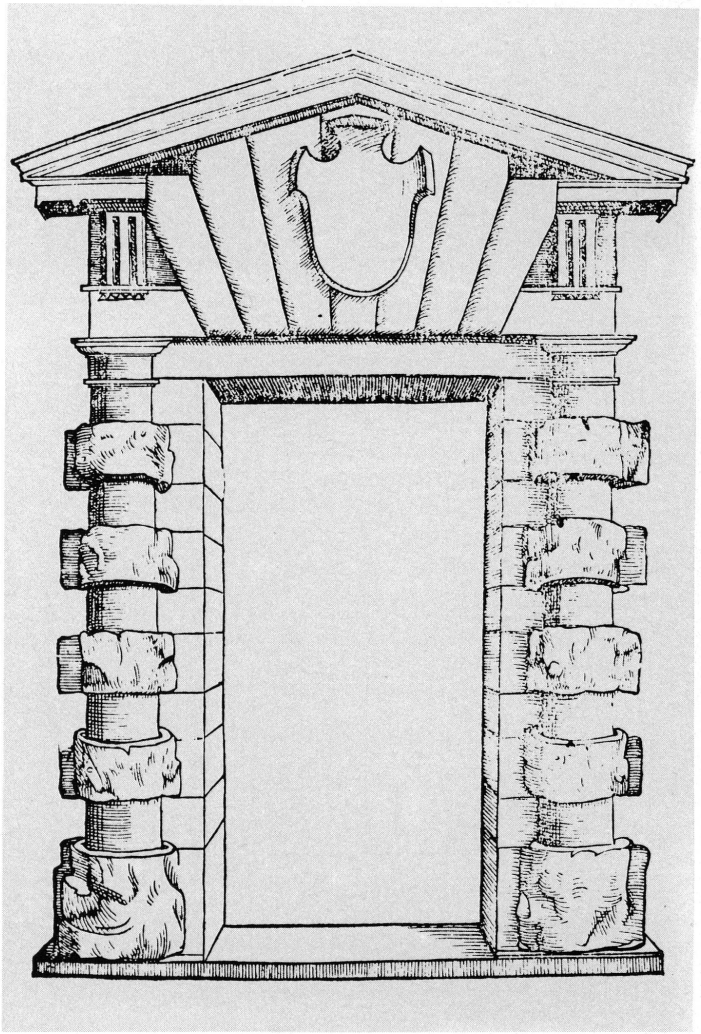

Comme nous l'avons dit au début, les sources d'archives sont restées muettes sur cette réalisation. Nous ne disposons ainsi d'aucun élément sûr ni de datation ni concernant l'auteur. On sait seulement que Gentillâtre ne revient pas à Genève. Cela fixe un *terminus ad quem* en 1611-1612. Mais jusqu'où doit-on faire remonter la date de construction de cette façade? Au début du XVIIe siècle, à la fin du XVIe siècle déjà? Et à qui l'attribuer? Des réalisations de l'architecte Nicolas Bogueret, victime de l'Escalade en 1602, il ne reste, hormis la partie supérieure de la rampe de l'Hôtel de Ville, rien qui aurait permis une comparaison. Faut-il penser à Faule Petitot, sculpteur sur bois et architecte, établi à Genève depuis 1597, à qui la Seigneurie demande en 1617 des plans pour la construction de l'Hôtel de Ville? Du reste le style de la fenêtre n'est pas en soi si nouveau. En 1545-1555 déjà, Vignole décore de manière analogue, mais avec une accentuation plastique plus vigoureuse, les fenêtres du rez-de-chaussée du palais Bocchi à Bologne, motif qu'il reprend peu après sur la façade de la villa Giulia à Rome [23]. Dans *Tutte l'opere d'architettura*, l'édition de Venise publiée en 1584, Serlio propose un modèle approchant, pour une porte il est vrai (fig. 7), mais dont la transposition en fenêtre est parfaitement imaginable. Par ailleurs on n'a encore jamais tenté une appréciation du rôle qu'ont pu jouer, en dehors du strict domaine militaire, les nombreux ingénieurs, souvent étrangers, que la Seigneurie consulte en matière de fortification. L'on a des raisons de croire que leur influence ou leur importance dans le domaine de l'architecture civile n'est pas tout à fait négligeable [24].

La question de l'attribution reste, on le voit, malaisée à trancher. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, l'architecte qui réunit les plus fortes présomptions de paternité, si l'on ose s'exprimer ainsi, demeure encore Jacques Gentillâtre. C'est en effet son album qui contient le dessin de la fenêtre qui ornait l'angle coupé du bâtiment de la Monnaie. Par rapport à la fenêtre réalisée, les différences observées sont somme toute mineures; elles inciteraient à considérer ce dessin comme une variante possible. Ses caractéristiques décoratives sont très proches d'autres dessins de l'album, aux feuillets 18v°, 152v° par exemple [25]. Dans la fenêtre genevoise on reconnaît ce même jeu d'éléments architecturaux imbriqués et fragmentés qui est propre au style de Gentillâtre, à lui et de façon plus générale au courant maniériste auquel il se rattache. Enfin, les mentions d'archives l'indiquent clairement, l'hydraulique n'a pas été son seul domaine d'activité à Genève. En qualité de maître-maçon de la Seigneurie il pouvait fort bien réaliser cette singulière façade, qui plus est dans un bâtiment public. Il nous semble qu'on puisse donc la lui attribuer sans trop de risques, ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse de travail, en attendant une meilleure connaissance de l'architecture genevoise de cette époque.

[1] Claude MIGNOT, *Travaux récents sur l'architecture française: du maniérisme au classiscime*, dans: *Revue de l'art*, n° 32, 1976, pp. 78-85.

[2] Rosalys COOPE, *Catalogue of the drawings of the Royal Institute of British Architects, Jacques Gentilhâtre*. Londres, 1972. Ce catalogue reproduit un tiers environ des dessins de l'album.

[3] Liliane CHÂTELET-LANGE, *Jacques Gentillâtre et les châteaux des Thons et de Chauvirey*, dans: *Le pays Lorrain*, n° 2, 1978, pp. 65-95.

[4] M. AUDIN et E. VIAL, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Lyonnais*, t. I, Paris, 1918.

[5] Bernard DU COURET, *Le palais abbatial de Saint-Martin de Laon*, dans: *Bulletin monumental*, t. 140-III, 1982, où l'auteur donne J. Gentillâtre comme architecte présumable. Pour une connaissance complète de la carrière de Gentillâtre il faut attendre le résultat des recherches qu'effectue actuellement Liliane Châtelet-Lange.

[6] Alfred BÉTANT, *Puits, fontaines et machines hydrauliques de l'ancienne Genève*, Genève, 1941.

[7] Ce danger est relevé par Jean Archimbaud dans sa proposition d'installer sur le Rhône une machine hydraulique, soumise aux autorités en 1652, mais restée sans suite; AEG, P.H. 3237.

[8] R.C. 108 et 109.

[9] Ingénieur militaire, envoyé aux Genevois par le duc de Bouillon, lettre du 7 mars 1611, et rappelé par le même, lettre du 22 juin 1611. AEG, P.H. 2441.

[10] Ce qui correspond à un salaire mensuel d'environ 60 florins. A titre de comparaison, le maître-serrurier qui travaille pour Gentillâtre à la fabrication des pièces du modèle de la pompe gagne 48 florins par mois (AEG, Finances w).

[11] Pascal était maître-maçon de la Seigneurie depuis juillet 1606 et également ingénieur militaire. Il aborde ce dernier domaine en suivant une sorte de formation en cours d'emploi: au moment de son engagement on lui demande de «fréquenter le Sr du Temps pour apprendre la pratique des mathématiques et fortifications». R.C. 102, ff. 174, 178v.

[12] Ce moulin ou plutôt son emplacement, sur le pont de l'Ile, fera encore l'objet de tractations entre Mme Manlich, propriétaire, et la Chambre des Comptes. Mais de caractère secondaire pour le sujet qui intéresse ici nous avons écarté les passages y relatifs. Néanmoins il en est question dans R.C. 108, ff. 227, 230, 291 et R.C. 109, f. 164 v.

[13] Les «lyettes» sont des sortes de tiroirs ou de caisses peu profondes servant de base au relief. A notre connaissance, il s'agirait du premier plan-relief de Genève. Mais pour l'usage auquel on le destine il ne donne pas satisfaction: R.C. 111, f. 23v., 30 janvier 1613, «Plan de la ville. Sur ce que le Sieur Controlleur a fait remonstrer que les plans de la ville faits en pinture et en cire par Jaques Gentillatre ne sont si aysez et intelligibles que les maistres massons puissent sur iceux dresser au niste [net] ce qui est nécéssaire à la fortification, et qu'il seroit bien requis d'en faire un en carton comme il l'offre sans en demander récompense, sinon après que ledit plan sera parachevé et veu par Messeigneurs. Arresté qu'on le luy permet suyvant ledit offre».

[14] Pour R. COOPE et L. CHÂTELET-LANGE, J. Gentillâtre devait être protestant. Il faut voir dans le fait qu'il prête serment à Genève une confirmation de son appartenance au protestantisme. Bien que nous ne sachions pas au juste les paroles prononcées, il serait fort improbable, surtout en assumant une charge officielle, celle de maître-maçon, qu'il n'eût pas professé la foi réformée. A titre d'exemple, le «Serment des Bourgeois», prononcé par ceux qui étaient admis à la bourgeoisie, commence ainsi: «Premièrement vous promettez de vivre selon la Sainte Réformation Evangélique». (R.C. 108).

[15] La proposition de Claude Flamand (vers 1570-1626) permettait de se tirer d'affaire. Mais ce nouvel espoir fut vite déçu. Occupé à Montbéliard au remplacement des canalisations d'une machine hydraulique et

sans les moyens financiers de réaliser son projet, il ne put respecter ses engagements. L'affaire tourna court. R.C. 110, f. 84, R.C. 111, ff. 112v, 254.

[16] Alfred BÉTANT, *op. cit.*, pp. 51-53.

[17] Par exemple, l'*Histoire générale des techniques,* t. II, Paris, 1965, ne renseigne guère que sur les réalisations parisiennes et de Versailles.

[18] Pierre LACROIX, *La saline d'Arc-et-Senans et les techniques de canalisation en bois*, dans: *Société d'émulation du Jura, Travaux présentés par les membres de 1965 à 1969*, Lons-le Saunier, 1970, p. 79.

[19] R.C. 109, f. 201v, 27 juillet 1612.

[20] L. Châtelet-Lange étudie actuellement un recueil, conservé à la Bibliothèque Nationale à Paris (Ms. fr. 14 727), traitant de mathématique, d'art militaire et d'architecture, qu'elle attribue avec certitude à J. Gentillâtre. La monographie qu'elle prépare sur cet architecte dira si ce recueil, de nature très technique, contient des dessins susceptibles de renseigner sur les caractéristiques mécaniques de la machine projetée pour Genève.

[21] Un document conservé au Musée du Vieux-Genève indique que les travaux de démolition de l'arcade de la Cité ont débuté le 29 septembre 1825. En 1837, le bâtiment de la Monnaie est déjà reconstruit, comme le montre le plan Céard.

[22] Ce bâtiment tire son nom de l'atelier monétaire que la Seigneurie y avait installé de 1543 à 1681. Il fut construit à l'origine comme hôpital de Saint-Jacques du Pont-du-Rhône.

[23] Maria WALCHER-CASOTTI, *Il Vignola,* Trieste, 1960, pp. 143-146 et 151-155.

[24] C'est le cas de Pierre Raby (1627-1705), ingénieur et architecte, citoyen genevois. Dans le dernier quart du XVIIe siècle son activité dans l'architecture privée est importante: il fournit en 1681 les plans de la maison Calandrini (39 Grand'Rue); on lui attribue ceux de la maison de Jacques Eynard, construite en 1694 (démolie au XIXe siècle). Sur ce bâtiment, voir Barbara ROTH-LOCHNER et Livio FORNARA, *Moïse Ducommun (1667?-1721), maître-maçon, architecte et entrepreneur genevois*, dans: *Nos monuments d'art et d'histoire*, XXXII, 1981, 3, pp. 392-394.

[25] R. COOPE, *op. cit.*, fig. 9 et 71.

Crédit photographique:

Bibliothèque Publique et Universitaire, Genève: fig. 5.
Musée du Vieux-Genève: fig. 2, 3, 4, 6, 7.
Royal Institute of British Architects, Londres: fig. 1.